



Livret d'information à destination des passeur·euse·s de savoirs potentiel·le·s

Présentation et philosophie de l'association

Face à la crise climatique, écologique, énergétique et sociale, il est de plus en plus évident que nous devons nous tourner vers des **modes de vie et de travail plus respectueux de la Terre**. Nous constatons que de nombreuses personnes (des jeunes, mais aussi des moins jeunes) ressentent le besoin d'**acquérir de nouvelles compétences et connaissances** utiles ainsi que de nouveaux **savoir-être** pour une transition vers une société plus résiliente.

Les Sentiers des Savoirs est une des solutions envisagées pour répondre à ce besoin en reliant les acteurs de la durabilité engagés sur le terrain et les personnes en quête de nouveaux savoirs. Les buts du projet sont:

- Créer de l'intérêt pour les pratiques qui participent à la transition écologique afin d'assurer la préservation et la transmission des savoirs aux nouvelles générations.
- Répondre à une demande grandissante de formation pratique aux métiers durables en complément du système d'enseignement actuel, sur le principe du *learning by doing*.
- Permettre aux personnes désirant élargir leur horizon de découvrir différents métiers et modes de vie, et les encourager à se lancer dans leur propre projet porteur de sens.
- Encourager la marche à pied comme un outil d'autonomie, de connexion à la nature et de transformation intérieure.

Une importance particulière est accordée aux échanges personnels et aux liens humains.

Historique et évolution

Le projet des Sentiers des Savoirs en Suisse est porté par l'association [Les Sentiers des Savoirs – Suisse](#), créée en 2022 à Bienne, et par la [Fondation Zoein](#), basée à Genève et oeuvrant pour la transition écologique, sociale et politique.

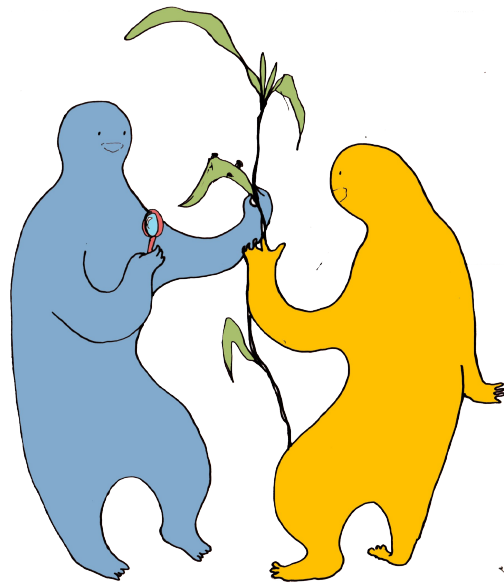
Après un premier test à petite échelle en 2023, un projet pilote s'est déroulé en 2024 et 2025, principalement dans l'Arc jurassien. En 2026, le projet continue et se consolide. La phase des séjours a lieu entre le 1er juin et le 31 octobre. L'objectif est de développer progressivement le projet à l'échelle nationale.

Parallèlement, des associations partenaires ont été créées en France et en Allemagne.



Les passeur·euse·s de savoirs

S'inspirant des modèles millénaires du compagnonnage et du pèlerinage, *Les Sentiers des Savoirs* proposent aux personnes intéressées de composer un voyage à pied (dans la mesure du possible), rythmé par des étapes d'apprentissage auprès de passeur·euse·s de savoirs prêt·e·s à transmettre leurs connaissances, leurs bonnes pratiques, **leurs savoir-faire et leurs savoir-être** nécessaires à la transition écologique. Il ne s'agit pas de donner un cours, mais de **partager votre quotidien** avec le·les apprenant·e·s-itinérant·e·s qui passent quelques jours ou semaines chez vous. Ils et elles vous soutiennent dans vos activités, tout en apprenant.



Voici des exemples de domaines de connaissances transmis actuellement par des passeur·euse·s de savoirs faisant partie du réseau: poterie, agroécologie, herboristerie, immersion en nature, boulangerie, artisanat préhistorique, teinture végétale... Cette liste évolue au fur et à mesure de l'intégration de nouveaux·elles passeur·euse·s de savoirs. N'hésitez pas à parler du projet à d'autres personnes qui pourraient être intéressées et à nous transmettre leurs coordonnées!

Voici quelques points forts relevés par des passeur·euse·s de savoirs ayant participé au projet :

“L'arrivée, sac à dos et chaussures de marche, le sentiment d'un chemin, d'une démarche personnelle pour arriver jusqu'à nous.”

“Le partage de ma passion avec une personne nouvelle, inconnue et avec des valeurs similaires.”

“L'apprenant-itinérant était curieux, ouvert à la nouveauté, avide de connaissances. Il a aussi transmis son propre savoir.”

Les apprenant·e·s-itinérant·e·s

Les apprenant·e·s-itinérant·e·s sont des personnes qui désirent élargir leur horizon, qui sont dans une démarche de recherche de sens ou qui ont un projet concret qui nécessite de nouvelles connaissances. Il s'agit en principe de personnes majeures. Avec votre accord, des enfants et adolescents peuvent participer au programme avec leurs parents ou un·e autre accompagnant·e.

Les apprenant·e·s-itinérant·e·s composent un itinéraire qui comprend un ou plusieurs lieu(x) de transmission de savoirs. Ils et elles apprennent sur le terrain en accompagnant les passeur·euse·s de savoirs dans leur quotidien. Ils et elles sont encouragé·e·s à se déplacer **en marchant** pour arriver et repartir des lieux de transmission de savoir. Découvrez quelques témoignages et profils sur notre [site internet](#) !



Dédommagement et échanges

L'association Les Sentiers des Savoirs-Suisse et la Fondation Zoein assurent un dédommagement aux passeur·euse·s de savoirs. Celui-ci s'élève à 40 CHF par jour et par apprenant·e-itinérant·e (3 au maximum en même temps) durant les 10 premiers jours. Il est ensuite dégressif (30 CHF du 11ème au 20ème jour, 20 CHF du 21ème au 30ème jour).

Les apprenant·e-s-itinérant·e-s paient un forfait pour l'hébergement et l'alimentation (fourchette indicative de 20-40 CHF/nuit) avec pension complète. Ce forfait est supprimé lors de longs séjours (plus de 10 jours au même endroit). L'idée derrière ce modèle est que plus une personne reste longtemps dans l'endroit, plus elle pourra aider en participant aux activités. Les apprenant·e-s-itinérant·e-s vous soutiennent dans vos différentes activités selon leur compétences et capacités.



Aspects pratiques

Organisation des séjours

Vous remplissez une fiche de présentation vous décrivant ainsi que vos activités. Vous complétez également un calendrier en ligne avec vos disponibilités.

Les personnes intéressées à devenir apprenant·e-s-itinérant·e-s contactent l'équipe des Sentiers des Savoirs, qui fait une présélection sur la base d'une motivation écrite et d'un entretien téléphonique. Les apprenant·e-s-itinérant·e-s admis·e-s dans le programme reçoivent l'accès aux présentations des passeur·euse·s de savoirs et au calendrier. Ils et elles vous contactent ensuite directement pour convenir d'un séjour chez vous.

Vous aurez accès à un document présentant les apprenant·e-s-itinérant·e-s, leurs motivations et leurs parcours. Vous êtes libres d'accepter ou de refuser chaque demande.

Hébergement et repas



Vous pouvez préciser dans le canevas quel type d'hébergement vous pouvez proposer (chambre, tente dans le jardin...) et quel prix vous demandez. Si vous n'avez pas la possibilité d'héberger les apprenant·e·s-itinérant·e·s chez vous, nous encourageons si possible la collaboration avec des voisin·e·s.

Sauf exception (à mentionner dans la fiche de présentation), les apprenant·e·s-itinérant·e·s n'ont pas à apporter leur nourriture. Ils et elles peuvent cependant être impliqué·e·s dans la préparation des repas.

Votre engagement

- **Devenir membre:** les passeur·euse·s de savoirs et les apprenant·e·s-itinérant·e·s deviennent membres de l'association et paient la cotisation annuelle (80 CHF pour personnes individuelles, 120 CHF couples et familles).
- **Remplir une fiche de présentation:** vous recevrez un canevas à remplir avec la description de vos activités ainsi que certains aspects pratiques.
- **Mettre le calendrier à jour:** vous recevrez l'accès à un calendrier en ligne qui vous permettra de mettre à jour vos disponibilités ainsi que les séjours programmés.
- **Donner un retour d'expérience:** l'évaluation du projet afin de pouvoir l'améliorer nous tient à coeur. Nous comptons sur vous pour nous transmettre les retours autant positifs que négatifs et les éventuelles pistes d'amélioration.
- **Passer du temps avec les apprenant·e·s-itinérant·e·s:** les échanges avec les personnes qui passent quelques jours à vos côtés sont importants. Il ne faut pas organiser un cours, ni être avec elles toute la journée. Cependant, afin qu'un passage de savoir puisse avoir lieu, il est attendu que vous partagiez des moments ensemble (en travaillant, lors des repas...).
- **Poser vos limites et communiquer vos besoins:** l'association se charge de présélectionner les apprenant·e·s-itinérant·e·s, de coordonner les séjours et de donner un cadre au projet mais elle ne peut pas intervenir dans votre quotidien. C'est donc à vous de mettre vos conditions, de poser vos limites et de communiquer vos besoins avec les apprenant·e·s-itinérant·e·s.

Contact

info@sentiers-des-savoirs.ch

077 461 69 94 (mardi, mercredi et jeudi matin)

Les Sentiers des Savoirs – Suisse, Schützengasse 56, 2502 Bienne

Banque Alternative Suisse, CH10 0839 0039 1340 1000 2

